

FICHE DESCRIPTIVE / PROGRAMME DE FORMATION

PATIENTS À RISQUES - DPC 13002425032

**Le questionnaire médical : un outil central
du dépistage des différents terrains à
risques médicaux, pour adapter au mieux
les conduites à tenir**



Mise à jour du document le 27/02/2025

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Objectifs opérationnels :

- Construire et mener un questionnaire médical bref et efficace pour détecter les risques
- Identifier et comprendre l'origine de chaque risque
- Adopter une méthode d'évaluation du risque individuel et de la conduite à tenir pour chaque cas sous forme de tableau

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance apports théoriques et pratiques

Etudes de cas cliniques

Mises en situations professionnelles

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Inscription dans le cadre du DPC :

SESSIONS 2025 : Numéro d'action DPC = 13002425032

Pour vous inscrire, connectez vous sur votre compte DPC [| Mon DPC \(agencedpc.fr\)](http://MonDPC.agencedpc.fr) puis recherchez l'action et la session correspondante.

A réception de votre inscription sur le DPC, nous vous transmettrons une confirmation d'inscription. Vous recevrez vos codes d'accès le jour du démarrage de la session

Inscription hors DPC : nous contacter > formation@ufsbd.fr

FORMATEURS

Dr Yordan BENHAMOU

PUBLIC

Chirurgien-Dentiste

Maîtriser l'expression écrite et orale de la langue française

PRÉ-REQUIS

Être Chirurgien-Dentiste

NOMBRE MAXIMUM DE STAGIAIRES PAR SESSION

15

DURÉE

Classe virtuelle : 1 journée de 7 heures

PROGRAMME

Module 1 : Introduction

- Qui sont les patients à risque médical
- Comment détecter les risques selon les terrains
- Comment connaître précisément l'état de santé du patient
- État des lieux des recommandations en 2020

Module 2 : Les terrains physiologiques et leurs risques

- Maternité et âge ne sont pas des pathologies
- mais comportent des modifications
- physiologiques à prendre en compte
- Femme enceinte et allaitante
- Enfance / Personnes âgées

Module 3 : Les différents types de risques

- Définition, origines, évaluation et préventions primaire/secondaire des :
- Risque infectieux
- Risque hémorragique
- Risque médicamenteux
- Risque allergique
- Risque d'ostéonécrose
- Risque vital = risque de complication aigüe

Module 4 : La « machine à risques »

- Manière ludique de prendre en compte les terrains et risques en appliquant les recommandations

Module 5 : Le terrain cardio-vasculaire

- Athérosclérose
- Cardiopathies ischémiques
- Valvulopathies
- Arythmies
- Hypertension
- Insuffisance cardiaque

Module 6 : Le terrain endocrinien

- Diabétique
- Thyroïdien
- Surrénalien
- Évaluation de l'immunodépression
- Les risques
- La conduite à tenir

Module 7 : Le terrain hépatique et rénal

- Évaluation de l'atteinte
- Les risques
- L'adaptation posologique

Module 8 : Le terrain cancéreux

- Évaluation
- Les traitements radio, chimio, thérapies ciblées, biphosphonates
- Conséquences sur la prise en charge

Module 9 : Les maladies auto-immunes

- Évaluation
- Traitements interférons
- Traitements corticoïdes
- Prise en charge

Module 10 : Les maladies neurologiques

- Epilepsie
- Alzheimer
- Parkinson
- Dépression
- Évaluation
- Prise en charge

Module 11 : Gestion des accidents liés au risque vital

- Les accidents liés aux anesthésies et les conduites à tenir

Conclusion et évaluation de la formation

TARIF

De 346.60 à 360 €

PRÉCISIONS SUR LE TARIF

Tarif DPC : 346.50 €

Tarif hors DPC : 360 €

CALENDRIER

- **22 mai 2025 de 9h à 17h**, en **classe virtuelle animée en direct**
- **23 octobre 2025 de 9h à 17h**, en **classe virtuelle animée en direct**
- **04 décembre 2025 de 9h à 17h**, en **classe virtuelle animée en direct**

En intra : Sur demande (formation@ufsbd.fr)

MODALITÉS D'ACCUEIL DES STAGIAIRES EN SITUATION DE HANDICAP

Le contractant ou tout stagiaire inscrit peut contacter le **Référent Handicap** de l'UFSBD via l'adresse mail : referenthandicap@ufsbd.fr.

Le Référent Handicap se mettra en relation avec le contractant ou le stagiaire afin de mener à bien le processus d'analyse des besoins, proposera et s'assurera de la mise en œuvre de solutions raisonnables adaptées à la situation de handicap qui lui sera décrite.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

En début de formation : évaluation des connaissances pré-formation via un questionnaire en ligne

En cours de formation : le formateur procède à des tours de tables afin de vérifier la progression et la satisfaction du groupe

En fin de formation : évaluation des acquis post-formation via un questionnaire en ligne et évaluation de la satisfaction via un questionnaire en ligne

CHIFFRES CLÉS

- **Satisfaction apprenants : 100%** (satisfaction moyenne basée sur les questionnaires satisfactions des 12 derniers mois)
- **39 stagiaires formés** (calcul basé sur le nombre de stagiaires formés ces 12 derniers mois)

FINANCEMENT / PRISE EN CHARGE

Prise en charge DPC : à hauteur de 346.60 euros

Pour les praticiens libéraux > FIF PL : à hauteur de 200 €/jour** (dans une limite de 2 jours pour une même formation, plafond de 600 €/an)

- Dossier de prise en charge à réaliser sur l'espace personnel FIF PL fifpl.fr au maximum 10 jours après le début de la formation.
- Les frais pédagogiques sont à nous régler. Le FIF PL vous verse le financement à l'issue de la formation, sur

présentation de l'attestation de présence et de règlement qui vous sera remise.

Pour les praticiens salariés > OPCO EP : selon barème annuel, renseignements sur www.opcoep.fr

**Formation susceptible d'être prise en charge

TUTORIELS PRISE EN CHARGE

Téléchargez nos tutoriels qui vous aideront en quelques clics à finaliser vos démarches auprès des organismes financeurs.

[Tutoriel FIFPL](#)

[Tutoriel OPCO EP](#)

MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS

L'inscription est possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant le début de la formation, dans la mesure des places disponibles.

Une confirmation d'inscription vous est envoyée par email à réception du formulaire complété et la notification d'inscription du DPC ou de votre règlement dans le cas d'une inscription hors DPC.

SPÉCIALITÉ

Situations difficiles

UFSBD – 7 rue Mariotte 75017 Paris – 01 44 90 93 91 / 94

Déclaration d'activité sous le numéro 11752372075 auprès du Préfet de la Région Ile de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat